

# Secrétaire Assistant(e) Immobilier

Formation de niveau IV

Durée : 15 mois

Métier code ROME : C1502

Le ou la Secrétaire-Assistant(e) Immobilier exerce une activité administrative et commerciale dans le secteur de la transaction, de l'administration ou de la gestion de biens immobiliers, en s'appuyant sur la maîtrise des techniques de secrétariat et des outils bureautiques. Il ou elle assure l'accueil et le conseil de premier niveau de la clientèle, nécessitant, face aux demandes variées, une bonne connaissance des spécificités du secteur. La relation client est une dimension essentielle du métier.



## La formation est accessible :

- Aux personnes travailleurs handicapés bénéficiant d'une orientation de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Aux salariés et demandeurs d'emploi.

## Les pré-requis :

- Maîtrise du français oral et écrit.
- Maîtrise des calculs de base (les 4 opérations, proportions et pourcentages).
- Utilisation courante des outils bureautiques.
- Aptitudes d'adaptation et polyvalence.
- Sens du contact.

*Ces éléments peuvent être travaillés au cours d'une remise à niveau (cf. fiche correspondante).*

Le déroulé de la formation est construit de manière à ce que le ou la stagiaire s'inscrive progressivement dans une démarche active de reclassement professionnel.

## Lors des trois premiers mois de la formation, nous vous aiderons à...

- travailler l'engagement dans le projet de reconversion,
- développer des méthodes d'apprentissage,
- vous approprier le profil professionnel attendu sur le métier,
- acquérir les premières compétences professionnelles.

## Ensuite, vous développerez les compétences relevant du métier :

- Produire des documents professionnels courants,
- Rechercher et communiquer des informations,
- Assurer la traçabilité et la conservation des informations,
- Accueillir et orienter les visiteurs, traiter les appels téléphoniques,
- Assister une équipe dans la planification et l'organisation de ses activités (gérer le temps, les ressources, organiser les déplacements, traiter le courrier),
- Préparer et suivre les dossiers administratifs liés aux transactions,
- Préparer et suivre les opérations de gestion locative,
- Préparer et suivre les opérations de syndic de copropriété,
- Établir et actualiser des tableaux de suivi et des graphiques.

## Lors du dernier mois, vous pourrez mettre l'accent sur :

- Vos démarches d'insertion socio-professionnelle.
- Votre recherche d'emploi.

## Pourquoi se former à LADAPT Evian ?

- L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire (formation, insertion, accompagnement médico-psycho-social).
- La formation est individualisée (rythme et progression adaptés, entrée possible tout au long de l'année).
- Des stages en entreprise jalonnent le parcours afin de permettre une meilleure adaptation professionnelle.
- La formation débouche sur un diplôme de niveau IV homologué par le Ministère chargé de l'emploi.

*Les stages de rééducation professionnelle sont organisés dans des centres de rééducation professionnelle (CRP), publics ou privés, appartenant au secteur médico-social. Ils permettent à la personne handicapée de suivre une formation qualifiante avec la possibilité d'être rémunérée et logée si besoin au sein même de ces centres.*